

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE XXXXXXXXXX	
de	
UNITE B.T.	
CODE UNITE 01030	PROCÈS-VERBAL N° / 19 62/83

PROCÈS - VERBAL

RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
83306845	
N° PIÈCE	N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

ANALYSE : Objets volants non identifiés.

VOUS SOUSSIGNÉ(S) **A , M et L , J , Gendarmes, A.P.J.**

VU L'(ES) ARTICLE(S) **20 et 75 du code de procédure pénale,**

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE
CE JOUR 29 Janvier 1983, à 16 heures. nous sommes avisés téléphoniquement par Monsieur L , demeurant à . qu'un objet lumineux qui a explosé a été aperçu vers 9 heures 30 à , au lieu dit . Cet objet a été aperçu par Monsieur A , A , demeurant à .

Nous nous rendons immédiatement sur les lieux et contactons monsieur A . Nous recueillons les premiers renseignements et rendons compte à notre Commandant de Compagnie qui nous ordonne d'effectuer des recherches.

L'engin aperçu était rond, de la grosseur d'un ballon, lumineux et progressait direction . Il se trouvait à une hauteur de 15 mètres environ et à 100 mètres du témoin. Avant son explosion, cet engin émettait un sifflement comme un obus.

Nous avons exploré les champs situés sur la trajectoire de cet engin dans le but de découvrir un morceau ; aucun indice matériel n'a été découvert. Les recherches ont été abandonnées à 19 heures 30 en raison de la nuit.

Le 30 Janvier 1983, à 9 heures, nous avons continué nos recherches jusqu'à 11 heures ; aucune trace ou indice n'a été découvert.

Le point de chute présumé de cet engin se situerait entre le village et le CD et la rivière du Pont et le CD. .

Toutes les habitations avoisinantes ont été vues afin de recueillir un renseignement éventuel , personne n'a vu ni entendu cet engin. Il a seulement été vu au lieu dit à .

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1 Mr le Commissaire de la République de département de la Manche à	DATE DE CLOTURE LE 21 Février 1983	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ	
	<input type="checkbox"/> 1 Mr le Procureur de la République à			
	<input type="checkbox"/> 1 Général commandant la région à	SIGNATURE(S)		
	<input checked="" type="checkbox"/> 2 Mr le Ministre des armées, Direction de la Gendarmerie, Bureau emploi opérations.			SIGNATURE ET CACHET
	<input type="checkbox"/> 1 Archives.			

COMPAGNIE

de
UNITE

B.T.

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

62/83

 PROCÈS-VERBAL
 D'AUDITION DE TÉMOIN

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)
Ce jour **30 Janvier 1983 à 18 heures, au lieu dit** **A**

Vous soussigné(s) **A, M**, gendarme, A.P.J.

Vu les articles **20 & 75**

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

o PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

A, R

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

Française

FILIATION

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUELLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

fil de B et de L, A

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)

demeurent A, cultivateur, téléphone ()

qui nous déclare à 18 heures:

« Hier 29 Janvier 1983 à 09 heures 30, je me trouvais dans mon étable. Mon fils A lui se trouvait dehors. Celui-ci m'a appelé en me disant " Viens voir il y a une boule de feu ", et au même moment j'ai entendu un sifflement et presque en même temps une explosion. Je suis sorti de mon étable, mais je n'ai rien vu.

Ce sifflement et cette explosion, c'est comme si c'était un obus qui passe et qui explose. Mon fils m'a fait voir l'endroit où il avait vu la boule de feu et l'explosion. Ça se situait à environ 100 mètres des mes étables et à environ 15 mètres de hauteur. Cette boule de feu se dirigeait sur un axe . Mes bovins qui se trouvaient dans le champ juste en dessous de cet engin étaient complètement effolés.

Je ne peu pas vous dire ce que c'était comme engin ni le grosseur car personnellement, je n'ai rien vu, seul mon fils pourre vous décrire ce qu'il a vu. Je précise qu'au moment de l'explosion, mon compteur électrique a disjoints et mon téléphone a sonné.

Je n'ai rien d'autre à vous déclarer.

Le 30 Janvier 1983 à 18 heures 15

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au cernet de déclarations.)

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE **TEMOIN**

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour **31 Janvier 1983, à 11 heures 20, au lieu dit** àNous soussigné(s) **A**, **M**, **L**, gendarme, A.P.J.Vu les articles **20 & 75**

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

o PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

M A, **A**

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

Française

FILIAISON

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

fil de R et de **G**, **A**

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)

Demeurent à **A**, qui nous déclare à 11 heures 20 :

«~~»~~ Le 29 Janvier 1983 à 09 heures 30, je me trouvais près des étables de mes parents. Mon père se trouvait à l'intérieur de celles-ci. Alors que je travaillais au pied du tas de fumier, devant moi, à une centaine de mètres environ et à une hauteur de 15 mètres, j'ai vu une boule de feu, grosse comme un ballon. En même temps, il y a eu un sifflement suivi d'une explosion. Il y a eu un éclair et puis plus rien. Pendant ce temps j'étais appelé mon père, mais le temps qu'il arrive tout avait disparu.

Cet engin se déplaçait sur un axe, il avait une couleur bleutée. Après l'explosion, mon père et moi-même avons fait un tour dans les champs dans le but de trouver une trace quelconque, mais nous n'avons rien trouvé.

Je n'ai rien d'autre à vous déclarer.

Le 31 Janvier 1983 à 11 heures 30

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations.)